



ASSOCIATION DES AMIS ET DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE LAKANAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 13 MAI 2023

Lieu : Lycée LAKANAL (salle Leroy-Ladurie) 92330-SCEAUX

Ordre du jour : 1-Accueil des participants

2-rapport financier de l'exercice 2022 et approbation

3-Rapport moral par le Président et approbation

4-Election du comité

5- Informations diverses sur l'activité de 2022 et en cours : 140^e anniversaire

L'Assemblée Générale, présidée par Monsieur Gilles Mergy (Président de l'AAAELLK), est ouverte à 10h30

Jean-Pierre Aujoulet assure le secrétariat de la séance.

Sur les 135 adhérents à jour de leur cotisations 2022, 11 sont présents et 10 ont envoyé un pouvoir et sont représentés.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Gilles Mergy présente l'ordre du jour et il donne ensuite la parole à M Stéphane Turpin qui, en sa qualité de trésorier va présenter le rapport financier rédigé par M Bernard Werlé (trésorier en responsabilité jusqu'au 31 décembre 2022) qui a également été vérifié par Mme Sandrine Aucoin, vérificatrice des comptes.

Point 2 : Rapport Financier

Stéphane Turpin donne lecture du rapport financier en le commentant : (voir la PJ)

Les comptes établissent un résultat négatif de -1881,25 euros en 2022. Stéphane Turpin précise qu'à la fin de l'exercice 2022 l'Association dispose de 12 712,50 euros à la banque Postale répartis entre un compte courant CCP dont le solde est de 10 444,87 euros et un livret A avec un solde de 2 236,87 euros majorés de 30,76 euros d'intérêts.

En 2022, outre une subvention de 450 euros reçue de la Ville de Sceaux et une subvention de 500 euros de la ville de Bourg-La-Reine, la totalité des recettes provient des adhésions (135 adhérents

en 2022) alors que la principale dépense est constituée par les achats de bérêts qui sont offerts aux lauréats du bac lors de la remise des diplômes et par les dépenses exceptionnelles engendrées par le 140e anniversaire. Stéphane Turpin précise que les dépenses relatives à la plantation de l'arbre remarquable (un Liquidambar planté dans la grande pelouse en face du hêtre pourpre) ont été passées en totalité sur l'exercice 2022 et s'élèvent à près de 3 000 euros (achat de l'arbre en pépinière et plantation par une société spécialisée).

Stéphane Turpin informe l'Assemblée que les fonds de l'AAAELLK actuellement déposés à la Banque Postale seront transférés dans un nouveau compte « AAAELLK » au CIC de Bourg la Reine pour des raisons de facilité de gestion.

Gilles Mergy procède ensuite au vote des résolutions concernant le rapport financier :

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et pris connaissance des comptes de l'exercice 2022, approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de l'Association telle qu'elle ressort de l'examen du dit rapport.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos en 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^e Résolution

L'Assemblée Générale, constatant que les résultats de l'exercice 2022 s'élèvent à - **1 881,25** euros approuve la proposition du comité et décide d'affecter cette somme en report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Point 3 : Rapport moral

Gilles Mergy présente le rapport moral de l'année 2022(voir PJ)

Gilles Mergy indique les diverses actions menées par l'Association en 2022 dans un contexte sanitaire enfin normal .

-Au bénéfice des élèves, il s'agit surtout de la remise des traditionnels bérêts aux 400 lauréats du Bac de la cité scolaire incluant l'annexe Dupré. La cérémonie a été marquée par la présence d'une jeune marraine (Melle Marie Lou Lesage, autrice de bandes dessinées) ancienne élève du lycée ;

- En faveur des anciens élèves et des élèves de la mise en relation des logeurs et des élèves en Classe de Préparation aux Grandes Ecoles de la cité scolaire pour la recherche de chambres étudiantes (250 logements loués chaque année) ;

- en faveur de la notoriété du lycée par l'organisation de concerts et de visites guidées lors des journées du patrimoine qui rencontrent chaque année un très grand succès (520 visiteurs en 2022) ;

Gilles Mergy met en exergue les autres actions conduites en 2022 :

- participation active de l'AAAELLK au forum des Associations de la ville de Bourg La Reine

-participation de l'AAAELLK (représentée par JP Aujoulet) à l'accueil des nouveaux élèves des classes littéraires de Préparation au Grandes Ecoles

Dans le cadre de l'organisation de grands événements du 140e anniversaire du lycée, l'AAAELLK a invité le ministre de l'Education Nationale et de la jeunesse, M Pap N'diaye. Il est venu au lycée le 9

septembre 2022 entouré de la rectrice de l'Académie de Versailles (Mme Avenel), du Préfet des Hauts de Seine (M. Hottiaux), de M. Ouzoulias (sénateur des Hauts de Seine) de Mmes Brégeon et Calvez , députées des Hauts de Seine, de M Patrick Donath (maire de Bourg La Reine) et de Jean Philippe Allardi et Chantal Brault, maires adjoints de Sceaux . Un très beau visuel créé par les élèves et professeurs d'arts plastiques (l'affiche officielle « Lakanal 140ans) a été dédicacé par M le ministre, lui-même ancien élève de Lakanal.

Gilles Mergy présente ensuite les actions déjà engagées ou prévues en 2023 dans le cadre du 140^e anniversaire du lycée : un grand concert avec Julien Clerc le 23 mars , salle de l'Agoreine à Bourg La reine, la plantation d'un arbre remarquable au lycée, une animation sportive avec les étudiants du lycée sur le thème du rugby puis en 2024 et 2025 l'éventualité de réalisation d'une grande fresque au gymnase par un peintre de « street art » sur le thème du sport et des jeux Olympiques, un gala final en 2025 et si possible l'édition d'un timbre poste commémoratif « Lakanal 140 ans » qui pourrait être édité à 500 000 exemplaires.

Un large débat suit cette présentation. Jean Yves Poutiers pose plusieurs questions relatives au renouvellement de l'effectif de l'Association et émet des idées constructives pour intéresser les jeunes à la sortie du lycée : les informer pendant leur présence au lycée au moyen de panneaux dédiés aux Anciens élèves (près des salles de classes,) et les motiver par un projet pédagogique sur les thèmes de l'histoire du Lycée par niveau de scolarité. Les problèmes de la création d'un annuaire des anciens élèves et celui de la remise en place du tableau représentant l'inspecteur Fringnet sont également évoqués.

3^e Résolution

Après lecture du rapport moral et débat, l'Assemblée Générale approuve ce rapport et la gestion des administrateurs durant l'exercice 2022. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

Point 4 : Elections du comité

Comme le prévoit l'article 9 des statuts, les membres du comité sont élus pour 3 ans et ils sont rééligibles. Cette année plusieurs membres ont démissionné pour convenances personnelles (Mme Agnes Rosolen, M Serge Rosolen, Mme Chloe Dupart) et 2 membres (Jean-Pierre Aujoulet et Bernard Werlé)) voient leurs mandats arriver à expiration. Jean-Pierre Aujoulet et Bernard Werlé ont fait part de leur intention de continuer leur mandat au sein de l'Association. Gilles MERGY propose alors le vote de la résolution suivante :

4^e Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des démissions de Mme Chloé Dupart , des souhaits de non renouvellement des mandats de M Serge Rosolen et de Mme Agnès Rosolen , des souhaits de poursuivre leur mandat de Jean-Pierre Aujoulet et de Bernard Werlé décide de renouveler les mandats de Jean-Pierre Aujoulet et de Bernard Werlé pour une durée de trois ans comme le prévoient les statuts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Point 5 : Nomination du bureau de l'AAAELLK

Comme le prévoit l'article 10 des statuts les membres du bureau sont nommés par le comité.

Gilles Mergy propose de continuer avec les mêmes membres du bureau qu'en 2022 en tenant compte de la démission, pour convenances personnelles, de Bernard Werlé de ses fonctions de trésorier et de son remplacement par Stéphane Turpin. L'Assemblée Générale remercie vivement M Bernard Werlé pour son travail efficace de trésorier durant son mandat et de la clarté des comptes transmis à son successeur.

Le bureau est donc composé de :

Président : Gilles Mergy

Secrétaire Général : Jean-Pierre Aujoulet

Trésorier : Stéphane Turpin

Gilles Mergy propose de confier la mission de contrôleur des comptes à Sandrine AUCOIN, comme les années précédentes

Cette Proposition est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00

Jean-Pierre AUJOLET

(Secrétaire de séance)

Gilles MERGY

(Président)

